

11

ÉTABLISSEMENT

→ **COLLÈGE BRETONNAIS**
→ St Léger sous Cholet

Choletbus

Horaires applicables à partir du 01/09/26 pour l'année scolaire 26/27

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de St Léger, le May et Bégrolles.

→ vers Collège Bretonnais

Codes services		11C
		LMMeJV
ST LÉGER SOUS CHOLET	L'Eriboire	7:13
	Martineau	7:15
	Audouins	7:17
	Eglise	7:20
	Prairie	7:21
COLLÈGE BRETONNAIS	Créac'h Ferrari	7:30

→ vers St Léger sous Cholet

Codes services		11C	11B
		Me	LMJV
COLLÈGE BRETONNAIS	Créac'h Ferrari	12:15	16:50
ST LÉGER SOUS CHOLET	Prairie	12:24	17:04
	Eglise	12:25	17:05
	Audouins	12:27	17:07
	Martineau	12:30	17:10
	L'Eriboire	12:32	17:12

LMMeJV : circule du lundi au vendredi en période scolaire

Me : circule uniquement le mercredi en période scolaire

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

 Correspondance

- : arrêt non desservi